

JUILLET 2020

# MOOSCH

# notre village



LETTRE MUNICIPALE N°74



## Moosch, au temps du Coronavirus

### Et aussi

- > **Politique : le monde d'après.**
- > **Commune : installation du Conseil Municipal.**
- > **Chronique forestière : un budget squelettique.**

# Infos pratiques

## ALLO la mairie

Compte tenu des congés d'été de notre personnel administratif, les horaires de la mairie seront les suivants à compter du 6 juillet et jusqu'au 30 août :

**Lundi : 8 h – 12 h**  
**Mardi : 14 h – 18 h**  
**Mercredi : 8 h – 12 h**  
**Jeudi : 14 h – 18 h**  
**Vendredi : 8 h – 12 h ;**

Plus que jamais, élus et personnel communal sont à votre écoute.

### Contact :

Tél. : 03 89 82 30 70

Fax : 03 89 38 90 23

E-mail : moosch.mairie@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.moosch.net>

Rencontre avec le maire et les adjoints sur rendez-vous

## Sommaire

Photo de la 1<sup>ère</sup> de couverture : Notre grand rue pendant la Covid

- Page 2  
Infos pratiques
- Page 3  
L'éditorial du Maire
- Pages 4 à 6  
Bien vivre ensemble...
- Pages 7 à 9  
Agir pour les Mooschois
- Page 10 à 11  
Les décisions du conseil
- Page 12  
Rubrique du Papydocteur
- Page 13  
Préserver notre cadre de vie
- Pages 14 et 15  
Parole des lecteurs
- Page 20  
Agenda



Lettre municipale tirée à 900 exemplaires.

Distribuée par les membres du Conseil Municipal.

Directeur de la publication : José SCHRUFFENEGGER.

Photos : Jean-Claude PERNEL, Marc SOLARI, Jean-Louis BITSCHINE, Pascale et Jeannine RUDLER, Sylviane RIETHMULLER.

## PLANNING 2020

• **Des collectes d'ordures encombrantes métalliques et non métalliques en porte à porte : 16/09/2020 - 18/11/2020**

• **Collecte D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)**

Tout équipement qui fonctionne avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur

**Samedis matins : 12 septembre – 7 novembre**

• **Collecte DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) Samedi matin : 17 octobre**

• **Ordures ménagères :**

Toute modification de la composition du foyer doit être rapidement signalée en mairie afin que les factures de redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères soient ajustées.

## MA PRIM RENOV

Le nouveau dispositif de soutien à la rénovation énergétique des logements : « **Ma Prime Renov'** » est en place depuis le 1er janvier 2020.

Ce dispositif transforme le Crédit D'impôt Transition Energétique en une aide à la fois plus juste et plus simple.

**Plus juste**, car elle s'adapte aux revenus des ménages pour réduire davantage le reste à charge des plus modestes et leur éviter d'avancer les financements. Ces freins étaient majeurs, seul 10% du Crédit d'impôts allait aux 50% des français les plus modestes. Les aides étaient versées 18 mois après les travaux en moyenne, désormais, 15 jours suffiront.

**Plus simple**, car il correspond à la fusion de deux aides existantes et peut être sollicité à partir d'une plate-forme où l'on peut déposer son dossier et qui accompagne pas à pas les ménages.

[https://maprimerenov.gouv.fr/prweb/PRAuth/BPNVwCpLW8TKW49zoQZpAw%5B%5B\\*/!STANDARD](https://maprimerenov.gouv.fr/prweb/PRAuth/BPNVwCpLW8TKW49zoQZpAw%5B%5B*/!STANDARD)

**Il s'agit de donner les moyens à chaque français d'améliorer son confort, réduire ses factures et faire un geste pour la planète.**

## PROFESSIONS DE SANTÉ

**Plan d'actions formation et attractivité des professions de santé 2020-2023**

### Aide-Soignant

Dans le cadre du Plan d'actions formation et attractivité des professions de santé 2020-2023, élaboré par la Région Grand Est et l'ARS Grand Est, il est prévu d'augmenter le nombre de diplômés d'État d'Aides-Soignants (DEAS) pour répondre aux besoins de la profession. Dans cette perspective, la Commission Permanente (CP) du Conseil Régional réunie le 9 avril dernier a validé un plan d'actions.

**Rendez-vous sur [www.grandest.fr](http://www.grandest.fr)**

**Tél : 03 88 15 68 67.**

## Y PENSER CET ÉTÉ !

**Un incendie d'habitation se déclare toutes les deux minutes en France. C'est la deuxième cause de mortalité accidentelle chez les enfants. A l'origine de ce fléau, qui fait chaque année 10 000 victimes et 77 000 habitations sinistrées : négligence d'entretien, inattention et inconscience du risque.**

## LES MESURES DE PRÉCAUTION POUR LES APPAREILS DE CHAUFFAGE

**Cheminées et inserts : ramonage indispensable !**

- Confier l'installation d'une cheminée, d'un insert ou d'un conduit d'évacuation à un professionnel qui respectera des normes précises, tant pour la qualité des matériaux utilisés (norme NF) que pour l'isolation.
- Utiliser un pare-feu contre le risque de projection de braises.
- Ne pas entreposer d'objets inflammables (tissus, papier...) à proximité du conduit et du foyer, attendre le refroidissement complet des cendres avant de les jeter.

### A savoir !

**Un ramonage annuel est obligatoire, deux ou plus en cas d'usage intensif. De même, les chaudières doivent être révisées annuellement par un professionnel.** Les poêles mal entretenus deviennent dangereux. Les joints d'isolation, notamment, peuvent se distendre en entraînant une fuite de monoxyde de carbone. Un gaz inodore mais très toxique.

**Chaudières et chauffe-eau : entretien obligatoire**

- Leur durée de vie est généralement de quinze à vingt ans.
- Un entretien annuel par un professionnel qualifié s'impose, **pour contrôler l'étanchéité des joints, l'efficacité des brûleurs, des valves et autres soupapes de sécurité.** Le plus simple est de souscrire un contrat d'entretien.
- L'entretien et le **nettoyage annuel du conduit d'évacuation des gaz brûlés est une obligation légale**, pour les locataires (rappelée dans le bail). Les propriétaires occupants doivent se référer aux règlements sanitaires départementaux consultables en préfecture.

### Chaudières au fioul

Le décret 2009-649 du 9 Juin 2009 prévoit que toute chaudière au fioul doit être annuellement contrôlée par un professionnel.

L'utilisateur peut également vérifier régulièrement par lui-même - la pression de l'eau et la régler si besoin, - les radiateurs et **effectuer une purge avant la saison hivernale**, - pensez à mettre le mode « hors gel » de votre chaudière en cas d'absence prolongée

### Appareils à gaz

**98 % des incendies dus au gaz résultent d'installations vétustes**, de négligence d'entretien ou de comportements imprudents (source GDF). Depuis le 01/01/2003, toute cession d'un immeuble équipé d'une installation au gaz de ville doit être précédée d'un « **diagnostic gaz** » réalisé par GDF.

- Tuyaux flexibles de raccordement au gaz : à changer impérativement avant la date limite indiquée.
- Bonbonne : opter pour un procédé de raccordement type «Vissogaz» doté d'un robinet de sécurité et d'embouts à vis.

### Appareils à alcool

**Ne jamais remplir à chaud les appareils à réservoir** (poêle d'appoint, chauffeurette...). Ce conseil est également valable pour le réservoir d'alcool d'un appareil à fondue.

**Une protection obligatoire : le détecteur de fumée** Chaque logement, qu'il se situe dans une habitation individuelle ou dans une habitation collective, doit être équipé **d'au moins un détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF)** normalisé depuis le 8 mars 2015.



## LE MONDE D'APRÈS.

Pendant ce long confinement, terrassé par la peur et accroché à l'espoir de jours meilleurs, le pays tout entier a dessiné **les contours du « monde d'après »**. Il s'est diffusé pendant toute cette période inédite, l'impression qu'il était possible de « repartir de zéro », de construire enfin, un nouveau modèle, plus juste, plus généreux, plus solidaire, plus durable, plus respirable, un modèle débarrassé de cette fixation malsaine de notre système sur les seules performances financières. « Il faut un nouveau capitalisme, nous a dit Bruno Lemaire, le ministre de l'économie, plus respectueux des personnes, plus soucieux de lutter contre les inégalités et plus respectueux de l'environnement. » Le président de la République, à plusieurs reprises, a émis le vœu que se rassemblent les hommes de bonne volonté et que s'ouvrent de nouveaux jours heureux. « Il nous faudra interroger, a-t-il dit, notre modèle de développement. **La santé gratuite et notre état providence ne sont pas des coûts ou des charges mais des biens précieux...** Certains biens et services devraient être placés en dehors des lois du marché... Il nous faudra nous rappeler aussi que notre pays a tenu tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal. »

**On ne peut que souscrire à ces propos et espérer qu'ils ne soient pas de circonstances**, dictés par l'actualité et l'émotion.

Sauf que se profile devant nous **une crise économique** qui sera violente et que nous sommes plongés **dans un endettement** qu'il est difficile de qualifier.

Comment concilier alors le retour de la croissance, comment regagner les points perdus du PIB et **en même temps** traduire concrètement « l'utilité sociale » **(1)** de ces petites mains, les invisibles, les sans grades qui ont tenu le pays à bout de bras. Et parmi eux les personnels soignants qui ont sauvé des milliers de vies dans les conditions rappelées quotidiennement dans les médias.

J'ai le sentiment que les princes qui nous gouvernent ont découvert **le professionnalisme, le courage et le dévouement du personnel des EHPAD et des hôpitaux. Pour qui a été hospitalisé un jour, - j'en fus -, les**



**qualités de ces dames et de ces hommes ne sont pas une découverte. Oui, ils ont été les héros de cette funeste période, que dis-je, ils ont été des stars !**

Aujourd'hui, ces personnels sont dans la rue et réclament ce qu'on leur a promis, une petite musique sur l'air du travailler plus pour gagner moins flote dans l'air, le ministre de l'économie a dû recadrer le PDG de PSA qui voulait faire venir en France des ouvriers polonais alors que le chômage explose. **La mise en concurrence de salariés au nom d'intérêts industriels y compris au-delà des frontières sent furieusement le vieux monde.**

« Nous ne nous réveillerons pas, après le confinement, dans un nouveau monde ; ce sera le même, en un peu pire » a dit l'écrivain Michel Houellebecq...

**On peut craindre qu'il ait raison.**

**José SCHRUFFENEGGER**  
Juin 2020

**(1)** Dans son intervention du 14 avril dernier, le président de la République a évoqué sans le préciser expressément l'article 1 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit. » En général, on s'arrête là quand on cite cet article. Or ce soir-là, Emmanuel Macron a cité la suite de ce même article : « les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

Dans mon autre vie, j'ai toujours eu du mal à expliquer à mes élèves cette « nuance » dans l'égalité... puisque dans la même phrase les bourgeois révolutionnaires de 1789

affirmaient l'égalité en droit et en même temps l'inégalité sociale. Ils la justifiaient par l'apport ou la contribution que les citoyens apportaient à la nation. Ainsi, depuis plus de deux siècles, il est entendu qu'il y a des individus plus utiles que d'autres pour la nation et pour cette raison « ils ont le droit » de vivre mieux que les autres.

En reprenant cette « utilité » le président a souligné – ce qu'il ignorait peut-être – l'utilité sociale de toutes celles et de tous ceux qui se battaient sur « le front » depuis le commencement de la pandémie. Personnel soignant, éboueurs, caissières, enseignants, aides à domicile... qui ont continué de travailler sur le terrain, malgré les risques de contamination.

**José SCHRUFFENEGGER**  
Juin 2020

## LE CHIFFRE DU MOIS

# 13,1 millions

C'est l'érosion du nombre de téléspectateurs lors des interventions télévisées du Chef de l'Etat entre le 13 avril et le 14 juin.

## LES CITATIONS DU MOIS

« Nous devons à notre jeunesse un investissement massif pour l'instruction, la formation et les emplois, nous lui avons tant demandé durant cette période, elle va encore avoir un été et une rentrée difficiles et c'est elle qui porte la dette. »

*Emmanuel Macron*

Ce numéro est pauvre en photo et en rappel de manifestations locales. Chacun l'aura compris, le confinement est passé par là et notre photographe Jean-Claude PERNEL est resté confiné comme tout le monde. On tenait néanmoins à vous donner de nos nouvelles. Merci pour votre indulgence.

# Bien vivre ensemble...

## GARE AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Le parlement a adopté en début d'année le projet de loi de lutte contre le gaspillage et pour une économie circulaire.

La mesure phare de ce projet est la consigne pour les bouteilles en plastique... mais le dispositif a été repoussé jusqu'en 2023.

Par contre, **la création d'une amende forfaitaire de 1500 euros pour le dépôt sauvage de déchets** a bien été adoptée avec effet immédiat.

Il va de soi que nous espérons ne jamais devoir recourir à cet arsenal répressif et que **nous saurons respecter comme il se doit notre environnement.**



STOP à l'incivisme...

## PORTE CLOSE POUR LE COVID À LA RÉSIDENCE

La Résidence Jungck publie régulièrement un journal d'informations « **S'Jungck Blettla** » qu'elle a l'amabilité de nous faire parvenir.

Le dernier numéro est un spécial coronavirus, dans lequel le rédacteur évoque entre-autre la gestion de la crise et **le formidable élan de solidarité qui s'est « abattu » sur les résidents et les équipes.**

Nous retiendrons en particulier l'édito de Laurent CAHAGNE qui rappelle qu'il n'y a eu **aucun malade du coronavirus parmi les résidents** et que « les équipes soignantes ont fait preuve **d'une forte implication** et d'une extrême vigilance dans la mise en place des mesures barrières. Elles ont su s'adapter aux nouvelles contraintes tout en veillant à conserver une grande attention aux résidents. » Nous nous joignons à cet hommage. **Bravo les filles !**

*Soutien à nos soignants*



## SOLIDARITÉ

Pendant le confinement, le maire l'a rappelé dans son allocution d'intronisation, de **magnifiques solidarités de voisinage se sont mises en place instantanément.**

Bien entendu, nous basant sur la liste du plan canicule, nous avons pris contact avec celles et ceux qu'on appelle « personnes fragiles »... la quasi-totalité d'entre eux ont pu compter sur le voisinage pour faire des courses, aller à la pharmacie, à la banque... Pour les autres, notre équipe a fait le nécessaire.

De nombreux mooschoises et mooschois nous ont appelé pour **proposer leur service...** Aussi étonnant que cela puisse paraître, nous n'avons pas eu besoin de les solliciter, **mais qu'ils sachent que ce beau geste reste gravé dans notre mémoire et nous les remercions sincèrement, de tout cœur.**

**Par ailleurs, merci aux couturières émérites qui se sont mises au travail pour pallier le manque de masques dans le pays. Nous nous sommes chargés de les distribuer.**



*Les couturières de la rue des Fleurs.*

## FÊTE NATIONALE DU 13 JUILLET

Compte tenu de l'épisode du virus COVID-19 et des incertitudes liées à l'épidémie, **une cérémonie simplifiée aura lieu au monument aux morts le 13 juillet à 18h30.** Les présidents des associations locales, les porte-drapeaux, les membres du conseil municipal et les musiciens pour les sonneries d'usage y seront conviés. Nous appliquerons les règles de distanciation devant le monument aux morts. Année exceptionnelle - mesures exceptionnelles. Merci pour votre compréhension.

## COMPTER LES UNS SUR LES AUTRES

J'ai toujours aimé mon village... native de Moosch, très impliquée dans la vie de mon village, je ne me voyais pas habiter ailleurs... Une vie bien remplie à toujours courir partout à droite, à gauche... et puis un jour, plus rien... comme pour tout le monde... se retrouver à la maison en confinement. Et là, j'ai aimé habiter mon quartier. Ce quartier que j'aimais déjà beaucoup avant, mais que j'adore encore plus maintenant.

Par ces quelques lignes, je voudrais rendre hommage à mes voisins les plus proches avec qui, grâce au confinement, nous avons noué encore plus de liens. Des longues discussions, à distance bien sûr, au temps que nous avons pris les uns et les autres, **à la solidarité du voisinage, à notre rituel du soir..., ce rituel qui me manque maintenant que chacun a repris sa vie...**

Imaginez : chaque soir, 20h, coup de trompette de M ou E. R pour annoncer le « signal », suivi des coups de sifflet de p'tit L, tout le monde sort dans son jardin ou sur le pas de sa porte et dans un même élan de fraternité **on applaudit pendant quelques minutes...** un coup de trompette par ci, une réponse de

N. F, la voisine avec la sienne par-là, des coucous à tout le monde, les cloches de l'Angelus que nous prenions le temps d'écouter en communauté et les longs papotages qui s'en suivent...

Merci à F. F d'avoir animé nos vendredis, samedis et dimanches soirs avec quelques morceaux de musique bien choisis, **lancés depuis sa sono installée sur son balcon pour l'occasion afin de rendre hommage à nos soignants et aux personnes qui travaillaient**, mais aussi pour le plaisir de nos souvenirs. Quelques aléas du direct parfois, comme on disait, mais « F. super DJ » a assuré. **La Marseillaise, passée le 8 mai**, nous a même permis de commémorer, modestement, le 75<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice.

Certains habitants d'une rue perpendiculaire à la nôtre se sont joints à nous, toujours à distance, **pour agrandir ce cercle d'amitié** et partager ces moments inouïs. Des promeneurs profitaient également de leur « permission de sortie » pour se retrouver dans le quartier à ces moments-là, tant la convivialité était au rdv...

Et quelle belle surprise ce matin du 1<sup>er</sup> mai quand Monsieur et Madame R., jardiniers émérites, ont déposé un pot **de muguet de leur jardin devant**

**la porte de leurs voisins...** « Porte Bonheur » était écrit sur l'étiquette... Grand merci à vous pour cette délicieuse attention et ce rayon de soleil en cette journée pluvieuse. Le « muguet du souvenir » a trouvé sa place dans mon jardin.

Merci à C. et S. G pour nos discussions et notre bonne entente au quotidien.

Merci à P.G, professeur de mon fils, de s'être inquiété de savoir s'il pouvait faire ses devoirs ou s'il avait besoin d'aide.

Merci à J. et J. N pour nos papotages et parties de rigolades que nous continuons aujourd'hui encore. Merci à S. et R. W pour l'entre-aide, le soutien et l'amitié qui se sont bien installés dans nos vies.

Merci à B. G, alias R., d'avoir mis ses biquettes sur la butte... elles ont contribué à l'animation du quartier par leur présence, leur attraction et leur super travail de nettoyage...

Merci à vous tous, mes voisins, d'avoir fait en sorte que ce confinement soit agréable pour tout le monde... nous savons désormais que **nous pouvons compter les uns sur les autres en cas de besoin.**

*Pascale RINGENBACH  
Adjointe au maire*

## NOUS POUVONS NOUS DIRE MERCI

J'ai voulu prendre ma plume afin d'exprimer publiquement ma reconnaissance envers vous tous, citoyennes et citoyens de Moosch, qui avez permis à notre beau village de continuer de vivre dans ce contexte si particulier.

**Merci** à tous ceux qui ont adouci notre confinement.

**Merci** à tous ceux qui ont mis en place des actions qui ont permis de continuer le travail dans les meilleures conditions possibles.

**Merci** à tous ceux qui ont permis la continuité des soins pour tous les habitants et pour les personnes les plus dépendantes qu'elles soient en maison de retraite ou à domicile.

**Merci** à tous ceux qui se sont mobilisés pour nos enfants afin qu'ils puissent continuer l'école à la maison dans cette période exceptionnelle.

**Merci** à tous ceux qui nous ont permis de nous nourrir.

**Merci** à ceux qui ont continué d'entretenir notre village.

**Merci** à tous ceux qui ont aidé leurs voisins, qui les ont appelés afin de prendre de leurs nouvelles et qui leur ont fait des courses.

**Merci** à tous ceux qui sont restés chez eux. Cela a permis de nous protéger, de protéger nos proches et de limiter l'expansion de l'épidémie.

**Merci** à tous les travailleurs de l'ombre qui ont contribué à notre confort quotidien.

**Merci** d'avoir simplement été patients durant le confinement.

A toutes ces personnes, et à toutes celles que j'ai pu oublier, je veux dire **MERCI.**

**Merci de de votre temps, merci de votre élan citoyen, merci de votre dévouement, merci de votre patience et de votre compréhension.**

*Anne-Caroline LEBIDAN  
Conseillère Municipale*



# Agir pour les Mooschois

## UNE ÉLECTION « MASQUÉE »

Elus le 15 mars, il nous aura fallu attendre le 25 mai pour installer le Conseil Municipal pour cause de covid. Cela s'est passé salle Coutouly avec masques, distanciation physique, gel et ordre du jour limité.

Après l'élection du maire et avant celle des adjoints, José SCHRUFFENEGGER s'est adressé au nouveau conseil municipal dans les termes qui suivent :

« L'installation de notre Conseil Municipal se déroule dans un contexte particulier. Inédit pour être plus précis.

En cet instant, **je tiens à rendre hommage au personnel soignant des hôpitaux en général et à celui de notre résidence en particulier.** Je veux également penser avec vous à toutes celles et tous ceux qui ont vécu des moments tragiques pendant la période que nous venons de vivre. Je veux souligner également **l'extraordinaire solidarité de voisinage** pendant le confinement et **remercier les bénévoles**, élus ou pas qui ont apporté leur aide aux personnes âgées ou isolées.

L'élection de 2001 était une élection par effraction, celle de 2008 une élection par défaut, celle de 2014 une élection par adhésion, celle de 2020 une élection de confirmation malgré le contexte particulier dû au coronavirus. Sur les 423 votants, 88 % nous ont accordé leur confiance.

Je voudrais ce soir **remercier toutes les mooschoises et tous les mooschois qui ont bravé la peur du virus et brisé la morosité ambiante pour exercer leur premier devoir démocratique et pour nous apporter leur soutien et leur confiance.**

Je voudrais remercier également **celles et ceux qui m'ont téléphoné à domicile** ou m'ont interpellé dans la rue pour **me dire qu'ils étaient de tout cœur avec nous** mais qu'ils craignaient de se rendre au bureau de vote.

Je voudrais aussi vous remercier, vous tous, d'avoir accepté de figurer sur ma liste et en **particulier les nouvelles et nouveaux élus.**

Je voudrais enfin vous remercier vous, pour la confiance que vous venez de m'accorder. J'en serai digne, je vous le promets.

En 2001, lorsque nous avons quitté le bureau de vote après le dépouillement, Raymond Lemblé qui était le prêtre du village à l'époque nous a balancé l'injonction suivante :

**« Aver jetz buewa heisst gedient », alors maintenant les gars il va falloir servir.**

Nous sommes effectivement au service de nos concitoyennes et de nos concitoyens qui comptent sur nous pour leur faciliter la vie et pour bien gérer la Commune.

Je veux aussi vous dire qu'être élu ou réélu est un honneur et une responsabilité. Le maire est à la fois le représentant de l'Etat et avec ses conseillers le représentant des habitants du village ce qui explique parfois des situations inconfortables entre le marteau et l'enclume.

Bien entendu, au début d'un mandat, on ne saurait faire table rase du passé, il y a forcément des continuités... mais on commence une nouvelle histoire. **Avec 1/3 de nouveaux élus qui sont jeunes, la relève devrait être assurée.**

En attendant, permettez-moi d'exprimer un souhait très fort concernant notre cohabitation qui doit durer 6 années. Que chacun donne le meilleur de lui-même en fonction du temps qu'il peut donner à notre collectivité. Que les retraités donnent davantage que ceux qui exercent une activité professionnelle m'apparaît comme une évidence.

Certains penseront que je radote, j'assume ; **la bienveillance doit être notre règle, elle est une vertu, elle est nécessaire au bon fonctionnement d'un groupe. Apprenons à tolérer les défauts des autres, ils toléreront les nôtres.**



Les élus du Conseil Municipal.

Mes amis, nous avons pris des engagements pour 6 ans. **Ces engagements, il faudra les tenir. Cela impliquera pour nous de la réflexion, du travail et de la présence.**

Pour les nouveaux, sachez que parmi nos personnels, il y a des **agents remarquables** avec lesquels j'ai fait tourner la boutique pendant le confinement. **Ils ont toute ma reconnaissance et toute ma confiance.** Elus et agents doivent ramer ensemble dans la même direction, c'est l'une des conditions de la réussite d'un mandat.

Je me suis efforcé pendant cette période « stressante » pour tout le monde de vous informer le plus clairement possible de l'évolution des choses. Une ordonnance a donné les pleins pouvoirs aux maires, charge à eux d'informer les conseillers des décisions qu'ils prenaient. **C'est ce que j'ai fait pas seulement parce qu'il s'agissait d'une obligation mais parce que cela me permettait de garder un lien avec vous tous.**

Aujourd'hui, je nous fixe 3 priorités. La présentation de la situation financière de la Commune, puis le vote des budgets, et enfin le lancement des opérations city-stade, jeux de la maternelle et la réfection de la BCD... en résumé **trois investissements en faveur de notre jeunesse.**

Je vais m'arrêter là, pour ne pas prolonger la soirée et obéir aux instructions.

Encore une fois merci à vous tous. **Je compte sur votre engagement au service de la Commune et vous pouvez compter sur le mien, assorti d'un enthousiasme intact. »**



Election du maire et des adjoints.

## UNE ENSEIGNANTE EXEMPLAIRE NOUS QUITTE

Claudia FUCHS, la directrice de l'école maternelle a demandé et obtenu sa mutation dans une école de Thann, ce qui lui permettra d'être plus proche de son domicile et de sa famille. Si nous partageons la satisfaction de notre directrice, **nous éprouvons en même temps de la tristesse. Nous regrettons ce départ parce que Claudia est une institutrice « haut de gamme », travailleuse, consciencieuse et dévouée, totalement investie dans sa mission au service des enfants.**

Responsable de nos deux écoles pendant le confinement, elle a abattu un travail titanesque pour préparer le retour des enfants à l'école. Le 22 juin, **90 % des élèves ont repris le chemin de leur salle de classe**, très heureux de retrouver leurs copains



Rentrée des classes le 22 juin à la maternelle.



Réunion de travail sur le protocole sanitaire à appliquer dans nos écoles.

ou copines et leurs institutrices. Dans ce dossier comme dans beaucoup d'autres, la collaboration avec la mairie a été exemplaire et mérite d'être soulignée. **Nous la remercions chaleureusement** et lui souhaitons plein épanouissement professionnel pour les années à venir.



# Agir pour les Mooschois

## LA BIBLIOTHÈQUE AVANT LE CONFINEMENT

C'est déjà loin, avant la crise, avant le confinement, la dernière animation avec les enfants lors des vacances de février.

Le thème : **fabriquer une guirlande pour les oiseaux avec des graines, des écorces d'orange et de la graisse.**

Dans un fouillis de branchage, cacahuètes et pommes de pin, la vingtaine d'enfants présents aidés par quelques mamans et mamies ont enfilé des noix, des pruneaux et autres friandises pour réaliser de belles suspensions pour les arbres des jardins.



*Les enfants et leur guirlande pour les oiseaux.*

Les enfants, fiers de leurs réalisations, ont sûrement fait le bonheur des piafs

gourmands et friands de ce cadeau de sortie d'hiver.

## STATISTIQUES

**Les chiffres clés de notre bibliothèque pour 2019 (ces chiffres sont extraits de nos saisies lors des permanences).**

- **3329 livres en fond propre + les revues**
- 398 livres achetés par la Commune
- 205 livres fond propre désherbés
- Emprunteurs actifs : 112 adultes et 49 enfants soit un total de 161 adhérents actifs dont **133 habitants de Moosch** – 28 adhérents actifs venant des communes avoisinantes
- Nouveaux adhérents : 7 enfants + 12 adultes soit 19 adhérents dont **18 de notre village**
- Prêt de livres en fond propre : 1670 livres adultes + 464 livres enfants

Ces chiffres sont basés sur le fond propre de notre bibliothèque, hors livres mis à disposition par la Médiathèque Départementale 68. Ces chiffres sont surtout encourageants, ils sont également un encouragement à poursuivre ce projet culturel local animé par une équipe de bibliothécaires admirables.

**Horaire d'ouverture**

**Vendredi 16h30 – 18h**

**A partir du vendredi 10 juillet ouverture à 16h**

## PORTE OUVERTE ET DÉSTOCKAGE DE LIVRES

Une vente de livres sera organisée à la bibliothèque le **samedi 18 juillet**.

Il s'agit en fait de déstocker et le choix sera très varié, entre livres de poche et livres grand format, romans, policiers, mémoires, culture, quelques BD et de très beaux livres pour les enfants.

**Une bonne occasion de faire le plein à très petit prix avant les vacances.** La recette de cette vente servira à acheter du matériel pour les animations, en particulier les activités pour les enfants.

Nous profiterons de cette journée pour faire découvrir au public notre bibliothèque.

**Date à retenir : samedi 18 juillet : 9h-12h et 14h-16h**



**PORTE OUVERTE  
18 JUILLET**

## AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Fuyez les arnaques et bénéficiez d'un conseil neutre et gratuit. En mairie de Moosch, **mercredi 8 juillet de 9 h à 12 h**, les conseillers CITIVIA (opérateur de l'Etat) vous renseigneront gratuitement sur les aides existantes. Gestes barrières respectés.



## LA BIBLIOTHÈQUE EN SOMMEIL

Et un mois plus tard, nous connaissons une période difficile.

Durant ces 55 jours de confinement pour beaucoup de personnes la lecture a été **un moment propice pour passer le temps**. Pour d'autres, c'était peut-être l'occasion de découvrir ou redécouvrir les livres oubliés sur une étagère dans une chambre ou dans un carton du garage.

Pour notre biblio, comme pour tout le monde d'ailleurs, l'annonce brutale de ces mesures inédites a bouleversé les projets en particulier les futures animations avec les enfants qui étaient prévues jusqu'aux grandes vacances.

Durant cette période, nous avons tout de même profité pour faire de la « **livraison à domicile** » de livres et revues à nos

lecteurs mooschois et avons passé une nouvelle commande de 45 livres qui seront bientôt disponibles dans nos rayons. C'est peut-être l'occasion pour celles et ceux qui ont redécouvert la lecture **de venir faire un tour dans notre bibliothèque et découvrir nos quelques 5000 ouvrages**, BD, romans, policiers et autres revues offertes par les artisans et commerçants de notre village.

La fermeture des librairies et le gel des nouvelles publications font que nous vivons aujourd'hui **une véritable rentrée littéraire**. Guillaume Musso avec « **La vie est un roman** » était à la tête de la course durant cette période de confinement. Mais d'autres auteurs comme Leïla Slimani avec « **Le Pays des autres** » ou « **Au soleil redouté** » de Michel Bussi et encore « **Se le dire enfin** » de notre alsacienne Agnès Ledig ont également été de bonne

compagnie durant cette période. Nous attendons avec impatience tous ces nouveaux titres que notre fournisseur nous livrera au fur et à mesure des approvisionnements de la part des éditeurs.

**La réouverture de notre biblio est prévue le vendredi 5 juin. Jusqu'en septembre cette permanence sera uniquement assurée le vendredi.**

Durant le mois de juin, l'ouverture est prévue à de 16h30-18h, afin de respecter les mesures sanitaires imposée à l'école.

**A partir du vendredi 10 juillet l'horaire repassera comme d'habitude de 16h à 18h.** En septembre, si la situation le permet, nous assumerons à nouveau les autres jours, soit lundi et mercredi.

## LA BIBLIO A DES PROJETS

Mais cette période difficile nous a également permis de réfléchir à une nouvelle animation « à distance ».

**L'idée d'un concours a germé.**

« **NOTRE VILLAGE, LA NUIT** », est l'intitulé de ce concours **réservé aux enfants de moins de 14 ans.**



Photo 2

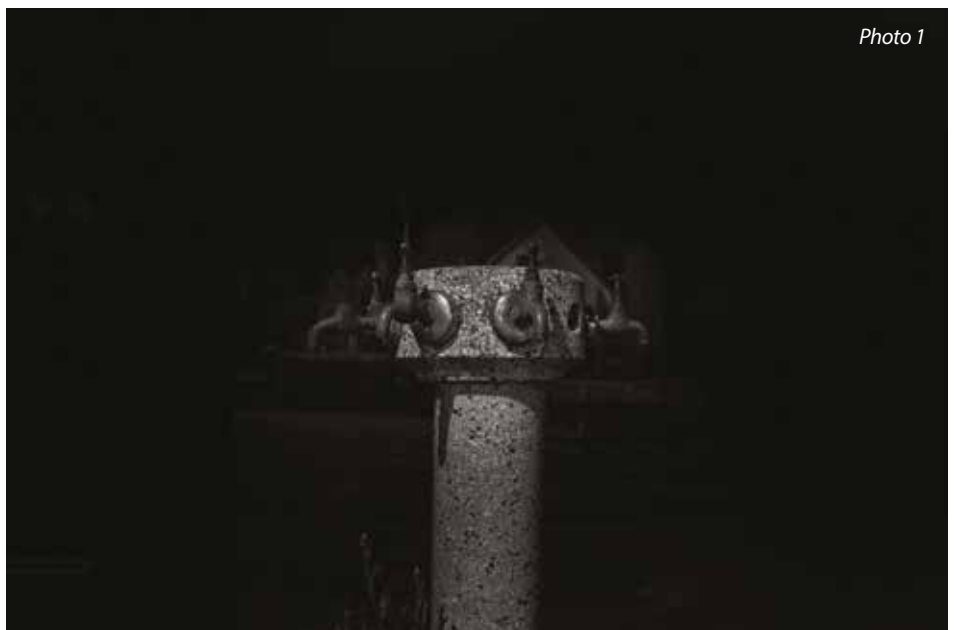


Photo 1

Vous trouverez **ci-dessous 2 photos prises dans les rues mooschoises.**

Le ou la participant(e) devra trouver l'endroit exact des photos, décrire le lieu sur une feuille de papier en mentionnant photo 1 et photo 2, rajouter bien entendu son nom, prénom, date de naissance et adresse. **Ce papier devra être déposé soit à la bibliothèque le vendredi lors de la permanence ou dans sa boîte aux lettres avant le 18 juillet ou le remettre directement**

**aux bibliothécaires le jour de la porte ouverte, le 18 juillet.**

Deux autres photos paraîtront dans le prochain bulletin communal, il faudra bien entendu également trouver les lieux pour ces photos.

**Ce concours sera récompensé vers la mi-octobre à l'occasion d'une exposition où toutes les photos du village seront dévoilées.**

# Les décisions du conseil

## LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI DEUX FOIS DEPUIS LA PUBLICATION DE NOTRE DERNIÈRE «LETTRE MUNICIPALE» DU MOIS DE FÉVRIER.

Les élus municipaux ont approuvé notamment...

### SEANCE DU 24 FEVRIER

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2019

(BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE FORET).

Le Conseil Municipal a adopté les Comptes Administratifs et Comptes de Gestion de l'exercice 2019 arrêtés comme suit :

#### BUDGET PRINCIPAL

RESULTAT DE L'EXERCICE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	271 721,61 €	824 227,62 €
RECETTES	643 468,94 €	966 739,52 €
DEFICIT	0,00 €	0,00 €
EXCEDENT	371 747,33 €	142 511,90 €

#### BUDGET ANNEXE FORET

RESULTAT DE L'EXERCICE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	0,00 €	125 444,57 €
RECETTES	0,00 €	94 795,55 €
DEFICIT	0,00 €	30 649,02 €
EXCEDENT	0,00 €	0,00 €

**Pour la première fois depuis 2001, le résultat d'un exercice annuel aura été déficitaire. On peut craindre que cela ne sera pas la dernière fois.**

#### PREVISION COUPES ET TRAVAUX FORESTIERS 2020 ET ETAT D'ASSIETTE 2021

Le Conseil Municipal, vu le déficit de 30 600,- € enregistré en 2019 **a rejeté les propositions de coupes de l'ONF et a demandé à ses services de revoir leur copie.** En ce qui concerne les travaux, ceux-ci seront approuvés au cas par cas. Le Conseil a estimé qu'il n'était pas possible d'accepter des prévisions de recettes des coupes de bois à - 720,- € et des travaux prévisionnels se chiffrant à 28 000,- €.

L'état d'assiette des coupes pour 2021 a lui été approuvé.

#### GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE CONTROLE DE DEBIT ET DE PRESSION DES POINTS D'EAU INCENDIE.

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer **au groupement de commandes proposé par la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin.**

#### RENOUVELLEMENT DE LA CONCESSION DE L'AMICALE DES PECHEURS DE MOOSCH POUR LE TERRAIN D'ASSISE DE L'ETANG ET DE L'ABRI DE PECHE.

**Le Conseil Municipal a décidé d'accorder une nouvelle concession** précaire et révocable à l'Amicale des Pêcheurs de Moosch pour une durée de 9 ans, du 1er juin 2020 au 31 mai 2029 pour l'étang de pêche et l'abri de pêche situés au lieudit Rotacker.

#### AMELIORATION DU CHEMIN DE SERVICE DU BELACKER.

**Le Conseil Municipal a validé le projet de travaux d'amélioration du chemin de service de l'auberge du Belacker** ainsi que le plan de financement prévisionnel des travaux :

<b>Dépenses :</b> Coût des travaux :	50 000,00 €
<b>Recettes :</b> Subvention de l'Etat - DETR (33 %)	16 500,00 €
Communauté de Communes St-Amarin (33 %)	16 500,00 €
Commune de Moosch : (17 %)	8 500,00 €
Commune de Husseren-Wesserling : (17 %)	8 500,00 €
<b>Total :</b>	<b>50 000,00 €</b>

**La Communauté des Communes a également approuvé le plan de financement.**

#### HORAIRE ET ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020-2021.

Le Conseil Municipal a validé les horaires et l'organisation de la semaine scolaire pour l'année scolaire 2020-2021, **à savoir semaine de 4 jours** (lundi, mardi, jeudi et vendredi) avec 24 heures hebdomadaires **(6 heures quotidiennes).**

#### RESEAU D'EAU POTABLE DANS LE HAUT DE LA RUE DE LA MINE D'ARGENT.

Le Conseil Municipal a validé le projet de travaux de renouvellement d'une ancienne conduite d'eau datant de 1926 qui seront réalisés par la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin. **L'objectif sera de réaliser de manière concomitante l'installation d'un éclairage public et les nouveaux branchements d'eau des particuliers.**

### SEANCE DU 25 MAI

#### INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance a été ouverte sous la présidence de M. SCHRUFFENEGER José, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné **lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections** du 15 mars dernier et a déclaré installés Mmes et M. SCHRUFFENEGER José, RIETHMULLER Sylviane, MUNSCH Jean-Marie, RINGENBACH-RUDLER Pascale, MURA Bertrand, BERNA Marthe, BITSCHINE Jean-Louis, FINCK Estelle, LOUVET Didier, BINDER Nadine, BOEGLIN Georges, PAOLIN Marie-Eve, FERRAN Rodolphe, LEBIDAN Anne-Caroline, WALTER Bernard, MARQUES Patricia, WELKER Anthony, TRENS Fanny, GRAU Jean-Jacques dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

José SCHRUFFENEGER a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal.

#### Election du Maire :

M. José SCHRUFFENEGER a été le seul candidat déclaré aux fonctions de Maire.



Chaque conseiller municipal a été invité à remettre fermé dans une urne, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après : Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19, Bulletins blancs : 0, Nombre de suffrages exprimés : 19, Majorité absolue : 10.

A obtenu : M. José SCHRUFFENEGGER : Dix-neuf (19)

#### Détermination du nombre des Adjointes :

M. le Maire nouvellement installé, a donné lecture de l'article L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, qui dispose que **le conseil municipal détermine librement le nombre des Adjointes sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil** et a proposé au conseil municipal de fixer le nombre d'Adjointes à cinq.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer le nombre d'Adjointes à cinq (5).**

#### Election des Adjointes :

M le Maire rappelle que les Adjointes sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal.

**Une seule liste composée de 5 candidats a été déposée :** MUNSCH Jean-Marie, RIETHMULLER Sylviane, MURA Bertrand, RINGENBACH-RUDLER Pascale et BITSCHINE Jean-Louis.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après : Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19, Bulletins blancs : 0, Suffrages exprimés : 19, Majorité absolue : 10

A obtenu : Liste MUNSCH Jean-Marie : Dix-neuf voix (19)

Ont été élus : M. Jean-Marie MUNSCH, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, Mme Sylviane RIETHMULLER, 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire, M. Bertrand MURA, 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, Mme Pascale RINGENBACH-RUDLER, 4<sup>ème</sup> Adjointe au Maire, M. Jean-Louis BITSCHINE, 5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire.

#### Charte de l'élu local :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, **M. le Maire a donné lecture de la charte de l'élu local** prévue à l'article L.1111-1-1 du même

code et a remis une copie de la charte à chaque conseiller municipal.

#### Désignation de deux délégués au Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin :

En vertu de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie, l'organisation de la distribution d'électricité et de gaz relève de la compétence des collectivités locales.

En France, la plupart des communes adhèrent à des syndicats intercommunaux, **à qui elles ont transféré leurs compétences en matière de distribution d'électricité et de gaz.**

Le Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin ayant son siège à Colmar, a été créé à l'initiative de l'Association des Maires du Haut-Rhin par un arrêté préfectoral du 19 décembre 1997. **La commune de Moosch est adhérente depuis 1997.**

Le Syndicat a pour mission notamment :

- **Programmer et aider les travaux de mise en souterrain des réseaux électriques dans les communes.**
- **D'assurer gratuitement l'assistance aux maîtres d'ouvrage (Maires, Présidents de Communautés) pour la définition et la réalisation des travaux sur les réseaux.**

Les délégués désignés par les communes et les EPCI sont les « grands électeurs » du Comité Syndical. C'est parmi eux que les membres du Comité Syndical sont élus.

Pour la commune de Moosch, et conformément à l'article 7A des statuts du Syndicat, **il y a lieu de désigner deux délégués.**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a désigné M. Jean-Louis BITSCHINE et Rodolphe FERRAN en qualité de délégués au Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.**

#### Désignation d'un délégué au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges :

Créé en 1989, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges regroupe 197 communes réparties sur deux régions (Grand Est et Bourgogne Franche-Comté) et quatre départements (Vosges, Haut-Rhin, Territoire de Belfort et Haute-Saône).

Le Parc, géré par un syndicat mixte, s'organise autour d'un projet de territoire, « la charte », qui vise à **assurer durablement la protection,**

**la valorisation et le développement harmonieux de son territoire.** Si le Parc est connu pour sa préservation des patrimoines, il contribue aussi au dynamisme économique de ce territoire de moyenne montagne. Pour y parvenir, son projet s'appuie sur **le soutien à l'agriculture de montagne, la transmission des savoir-faire et la promotion des produits locaux.**

Pour la commune de Moosch, **il y a lieu de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a désigné M. Rodolphe FERRAN en qualité de délégué titulaire et M. Didier LOUVET en qualité de délégué suppléant au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.**

#### Divers et communications

Le tableau des **permanences pour la plate-forme verte** a été complété pour les mois de mai à août.

M. le Maire précise qu'il conviendra dans les jours et semaines à venir de préparer plusieurs délibérations qui seront soumises au Conseil Municipal lors d'une prochaine réunion :

- Vote des taux d'imposition pour l'année 2020 ;
- Vote des Budgets Primitifs 2020 (Forêt et Budget Général) ;
- Règlement intérieur du Conseil Municipal ;
- Mise en place des commissions communales ;
- Délégations du Conseil Municipal au Maire.

Enfin, **les délégations aux Adjointes feront également l'objet d'entretiens entre le Maire et les 5 Adjointes** élus lors de la présente séance.

#### LES CONSEILLERS ONT DIT...

« Je crois qu'il est très important de faire savoir à la population et notamment aux jeunes, en indiquant dans la lettre municipale, que la commune dispose d'un site facebook »

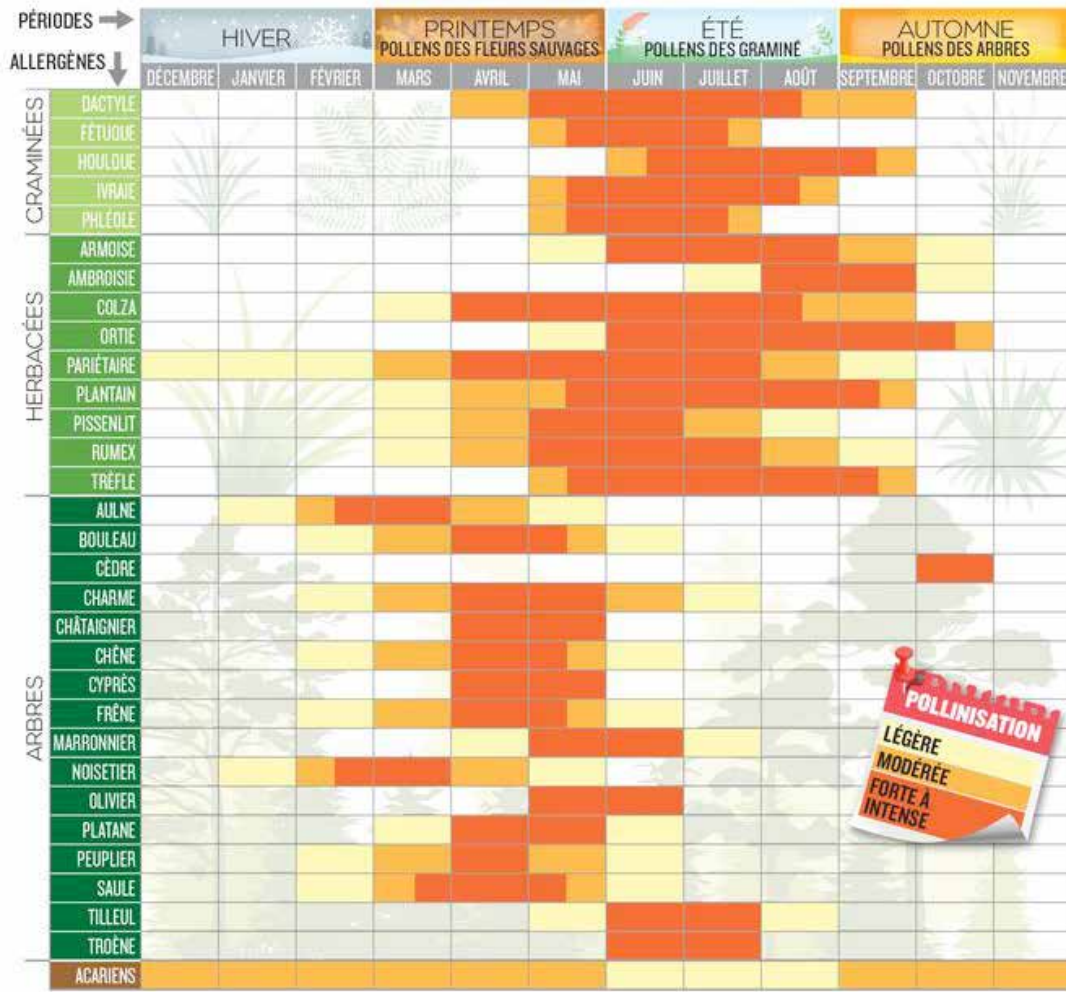
Fanny TRENS,  
Conseillère municipale.

# Rubrique du Papydocteur

## IL N'Y A PAS QUE LE COVID.

Après un hiver peu rigoureux (température minimale - 6,3 ° le 22 janvier 2020, pas de neige en plaine, très peu sur les sommets) le printemps s'annonçait radieux donc riche en pollens. Les médecins allergologues s'attendaient comme tous les printemps à voir leurs salles d'attente pleines de patients toussant, se mouchant, pleurant sous l'effet des pollens saisonniers habituels

### SANTÉ ET SAISON DONNÉES À TITRE INDICATIF



**C'était sans compter l'intervention d'un immigré de Chine, le coronavirus dénommé Covid-19 qui allait bien bouleverser le paysage habituel.** En effet 3 jours avant l'arrivée officielle du printemps (20 mars), le confinement était mis en place réduisant en peau de chagrin les possibilités de se promener dans la nature qui en raison de conditions météorologiques idéales étaient luxuriantes.

Les pollens présents chez nous en cette saison

(noisetier, aulne, bouleau, frêne, platane et autres nocifs à ceux qui leur sont allergiques) sont naturellement beaucoup moins présents en appartement que dans la nature. D'autre part, **la diminution de la circulation automobile, l'arrêt de certaines entreprises ont grandement diminué la pollution atmosphérique qui aggrave l'effet allergisant des particules flottant dans l'air ambiant.** Contrairement aux années

précédentes où elles ne cessaient d'augmenter d'année en année les manifestations d'allergie respiratoire ont été moins fréquentes cette année au grand dam des allergologues et des cabinets de médecine générale qui se sont trouvés en difficulté par manque de clientèle.

Il a été constaté par le corps médical que les malades chroniques (diabétiques, hypertendus, cardiaques et autres affections de longue durée = ALD)

auparavant régulièrement suivis par leur médecin **ne se présentaient plus (ou moins) à leur consultation régulière de suivi** (crainte de déranger ? peur d'être contaminé au cabinet ?). Ceci ne manquera pas de provoquer **l'aggravation de ces pathologies et l'apparition de complications** qui auraient pu être évitées. Donc si vous êtes dans ce cas **continuez à voir régulièrement votre médecin traitant, à faire vos prises de sang et bien sûr à prendre vos médicaments.** Les mesures barrières sont parfaitement respectées en cabinet médical, en laboratoire, en pharmacie et de toute façon vous vous y rendez masqué.

La grippe asiatique de 1957-1959 et la grippe de Hong Kong de 1968-1970, ont fait chacune comme le Covid-19 actuellement 30.000 morts en France. La grippe porcine H1N1 de 2009 a été moins meurtrière, le vaccin contre la grippe dite « saisonnière » était efficace et 9 millions de français l'ont reçu. Ces pandémies (anciennes) étaient presque oubliées... même de nos dirigeants et de nos responsables sanitaires.

La pandémie régresse sous l'effet des mesures de distanciation qui seules sont efficaces, puisqu'il n'y a pas de traitement spécifique, et pas (encore ?) de vaccin.

Cela dit le virus continue de circuler. **Ne baissons pas la garde.**



# Préserver notre cadre de vie

## LA CHRONIQUE FORESTIÈRE DE MARC SOLARI

### LA CRISE FORESTIÈRE

En ce moment **les nouvelles de la forêt ne sont pas très bonnes**. Les effets de la sécheresse 2019 se font encore sentir et il en sera ainsi pendant encore 2 ou 3 ans au moins, d'après l'expérience acquise lors des sécheresses précédentes.

Il y a beaucoup trop de bois secs et dépérissant sur un marché déjà plus que saturé. La sécheresse a atteint toute l'Europe ainsi que les pays de l'est. **Sécheresse et effets du ralentissement économique post confinement** ont entraîné **une forte chute des cours du bois et une baisse de la demande** car les scieries ne peuvent pas traiter le volume proposé.

Ne vous étonnez pas de voir des arbres morts laissés sur pied en divers endroits de notre forêt. On ne sait pas quoi en faire. **Les abatte juste pour ne plus les voir reviendrait très cher et ne présente aucun intérêt**. Les arbres une fois secs ne présentent aucun danger pour la forêt. Les insectes ravageurs les ont déjà quittés depuis longtemps. Ils vont laisser la place aux décomposeurs qui vont progressivement au fil des années transformer l'arbre en humus qui nourrira les

nouveaux arbres suivant les grands cycles immuables de la vie.

On effectuera quand même quelques coupes pour essayer **d'assurer un minimum de revenu à la commune**, en récupérant les bois les moins abîmés, dans la mesure où il y a un créneau commercial pour les placer.

#### Budget forêt

**Le budget forêt squelettique que le Conseil Municipal vient de voter** ne traduit qu'imparfaitement cette situation de crise forestière.

Il nous reste en section d'investissement 2697,41 euros **de recettes d'investissement**, reliquat de l'année 2018. Autant dire **qu'il n'y aura pas de dépenses d'investissement en forêt en 2020**.

En fonctionnement, les prévisions en termes de coupes de bois sont **hautement incertaines**. Il nous faudra comme l'année dernière « taper » dans « nos réserves », « l'excédent de fonctionnement » accumulé pendant « les bonnes années », pour payer les factures concernant l'entretien de la forêt et les **honoraires de l'ONF**.



Coccinelle à 14 points

#### Budget Primitif forêt 2020 :

	Dépenses	Recettes
<b>Investissement</b>	2 697,41 €	2 697,41 €
<b>Fonctionnement</b>	445 525 €	445 525 €
<b>Total</b>	448 222,41 €	448 222,41 €

Puisque coté forêt ce n'est pas reluisant on va parler d'autres choses.

#### Savez-vous qu'il existe en Alsace plus de 30 espèces de coccinelles ?

Ces petits coléoptères sont fort utiles car **ce sont de grands consommateurs de pucerons** que ce soit la larve ou l'adulte.

Au passage, il faut tordre le cou à la légende qui dit que le nombre de points sur leurs élytres indique leur âge. En fait, il indique l'espèce à laquelle elles appartiennent vu que toutes ne vivent que quelques mois à l'état adulte et que certaines n'ont pas de points mais d'autres types de dessins.

Ci-dessous **quelques espèces alsaciennes** aujourd'hui **très concurrencées par la coccinelle asiatique** qu'on a importée dans le cadre de lutte biologique en serre. Malheureusement, elles n'ont pas tardé à s'échapper dans la nature. Très prolifiques, **elles tendent à prendre la place des coccinelles locales** en les concurrençant pour l'accès à la nourriture. Leurs couleurs sont très variables et le nombre de points va de zéro à plus de 20.



Coccinelle à 7 points



Coccinelles asiatiques envahissantes

# Paroles de lecteurs

## Un courrier notre Président de la République

« Cher Monsieur le Maire,

Vous venez d'être élu maire de votre commune. **Je tenais à vous adresser, en ce moment important de notre vie politique, mes félicitations républicaines et mes encouragements pour ce mandat** qui débute dans ces circonstances inédites.

Dans nos institutions républicaines, le maire occupe une place singulière. **À la fois agent de l'État et premier magistrat de la commune**, vous incarnez ce lien qui unit, par-delà les différences politiques, le local au national, la commune à la Nation. Dans l'hexagone comme dans les Outre-mer, cette spécificité française fait la force de notre République.

La période récente a été l'occasion de réaffirmer cette communauté de destin. Durant le Grand Débat national comme dans les moments de crise sécuritaire, climatique ou sanitaire, **le partenariat entre l'État et les communes de France fut la clé de notre capacité à surmonter les épreuves**. Ce lien, nous avons voulu le renforcer et il nous reviendra communément de le développer encore.

Élu en 2020, vous bénéficiez ainsi des nouvelles dispositions introduites par la loi « engagement et proximité », promulguée en décembre dernier, qui conforte le statut et la place du maire. Vous pourrez, en outre, vous appuyer sur nos engagements constants depuis 2017 - en particulier sur le maintien du niveau des dotations aux communes et du soutien à l'investissement.

Cette nouvelle mandature débute dans le contexte très particulier de la crise sanitaire que nous traversons ensemble depuis plus de trois mois et qui nous a contraints à retarder l'installation de votre conseil municipal. **Avec votre élection s'ouvre une nouvelle étape.** (...)

De même, dans les prochains mois, votre rôle sera central dans la reprise de l'activité sociale, touristique, culturelle et économique - singulièrement pour ce qui concerne **l'investissement public, si nécessaire au pays et dont les communes portent une large part.** (...)

Confiant dans notre capacité à travailler ensemble, au service de la France et des Français, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mon plus profond respect républicain.

*Emmanuel Macron*

## Un courrier de félicitations de Laurent TOUVET, Préfet du Haut-Rhin

« Monsieur le Maire,

Vous avez été réélu récemment maire de Moosch et je vous en félicite très chaleureusement.

Ces dernières semaines ont été marquées par la lutte contre la propagation du virus Covid-19. Le département du Haut-Rhin ayant été particulièrement touché, j'ai apprécié votre engagement quotidien pour mettre en place les mesures de précaution sanitaire décidées par le gouvernement et protéger ainsi la population. Cette crise n'est pas terminée et les maires continueront à y prendre une part active.

Dans l'exercice de votre mandat, soyez assuré de pouvoir compter sur les services de la préfecture et l'ensemble des services de l'État dans le département pour vous conseiller et pour examiner avec attention vos projets. Le sous-préfet de Thann-Guebwiller, M. Stéphane Chipponi, reste à votre écoute ; il est votre interlocuteur privilégié.

Veuillez agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

*Laurent TOUVET.*

## Un courrier de la Ligue contre le cancer du Haut-Rhin

« Monsieur le Maire,

**Depuis plusieurs années maintenant, vous apportez votre soutien sans faille dans l'organisation de la quête annuelle de la Ligue dans le Haut-Rhin.** Au fil du temps, elle est devenue la source la plus importante de nos dons et incontournable à la réalisation de nos missions sociales : soutien à la Recherche en Alsace, aide aux personnes malades et à leurs proches, aide aux hôpitaux et prévention dans tout le Haut-Rhin.

Comme vous le savez, nous traversons une crise sanitaire et économique

mondiale sans précédent en raison de l'épidémie à COVID-19. **Les personnes atteintes d'un cancer y sont d'autant plus exposées.** N'oublions pas que le cancer dans le Haut-Rhin, c'est **6 300 nouveaux cas par an et 150 décès par mois !**

Dans ce contexte de risque élevé de contagion et de confinement général, **la Ligue a souhaité veiller à la santé de ses bénévoles et donateurs. Par conséquent, elle a dû faire le choix d'annuler la quête à domicile de 2020** et de trouver dans l'urgence une solution de remplacement. Il a été acté de **solliciter les donateurs de manière directe** par un envoi postal en leur proposant l'option **d'un don par chèque via une enveloppe T ou un dépôt en mairie ou d'un don en ligne via le lien : [www.liguecancer-cd68.fr](http://www.liguecancer-cd68.fr)** **Votre soutien nous est donc plus que jamais indispensable dans cette démarche d'appel aux dons.**

Nous savons depuis toutes ces années pouvoir compter sur vous. Par avance, nous vous remercions pour votre engagement si précieux.

Très cordialement,

*M. Christian KLINGER Président de l'Association des Maires du Haut-Rhin  
Docteur Bruno AUDHUY Président de la Ligue contre le cancer*

## Un courrier de l'EFS

« Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la pandémie Covid 19, et depuis les trois derniers mois, l'Établissement français du sang est parvenu, grâce à la formidable mobilisation des donneurs, et à votre soutien indispensable, à répondre à tous les besoins des patients.

Notre mission de service public relative à l'autosuffisance en produits sanguins labiles sur tout le territoire doit absolument être maintenue afin que nous puissions poursuivre l'approvisionnement des établissements de santé, et ainsi **contribuer à soigner des patients et sauver des vies.**

Aujourd'hui les Français ont repris progressivement leurs activités. **Ils sont beaucoup moins nombreux sur nos collectes de sang alors que les besoins**



**des patients sont toujours aussi importants, voire davantage avec la reprise de l'activité hospitalière.** Il est nécessaire d'augmenter le niveau des réserves de sang pour aborder sereinement les prochaines semaines et passer l'été avec plus de sérénité.

Les activités de l'Etablissement français du sang (EFS) sont, comme l'ensemble du secteur sanitaire, particulièrement impactées. De nombreuses collectes sont programmées et il est vital de les maintenir, dans le strict respect des mesures barrières de distanciations physiques indispensables, telles qu'elles ont été programmées.

Je sais que nous pouvons compter sur vous pour nous aider et je vous en remercie une nouvelle fois.

**Ensemble, restons solidaires, pour sauver des vies et continuons à maintenir ce lien qui nous unit et qui est si important entre les citoyens.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

*Dr Christian Gachet  
Directeur EFS Grand Est »*

**Un courriel de Claudia FUCHS, directrice de l'école maternelle**

« Monsieur le Maire,  
Je voulais vous remercier au nom de toute l'équipe pédagogique et à titre personnel pour l'aide que vous nous avez apportée à l'école pour l'aménagement

des salles de classe selon le protocole.

Les nombreux volontaires ont permis que le plus gros du déménagement se fasse rapidement ! **Un bel exemple d'entre-aide solidaire qui nous a tous reconfortés** dans ces temps particuliers !

**Un grand merci à l'équipe du conseil municipal !**

Bon week-end,

*Claudia FUCHS,  
Directrice de l'école maternelle et de  
l'école élémentaire par intérim de  
MOOSCH*



*Grand chambardement pour préparer le retour des enfants à l'école.*

**« Notre maire écrit maintenant dans « L'Obs »...**

Sa lettre est tout à fait pertinente, remettre l'école en route a nécessité beaucoup de réflexion, d'imagination et de travail de la part des maires, des enseignants, des personnels techniques pour un résultat qu'il conviendra d'évaluer. »

*Jean-Jacques GRAU  
Conseiller Municipal*

## ANNÉE BLANCHE À L'ÉCOLE

*Maire de la commune de Moosch, en Alsace, j'ai organisé avec la directrice d'école la rentrée des classes des CM2, le 14 mai. Après plusieurs semaines « d'absence » et une reprise qui ne concerne qu'une partie des élèves, cette année scolaire est fichue pour beaucoup d'enfants et laissera des traces durables chez de nombreux élèves. Ces mois perdus, comment les rattraper ? N'était-il pas envisageable de bousculer le calendrier scolaire ou de faire de l'année en cours une année blanche ? A la rentrée, les enseignants termineront-ils ou consolideront-ils les programmes laissés en plan ? Le silence du ministre de l'Éducation nationale sur ces questions est inquiétant.*

**◆ JOSÉ SCHRUFFENEGER**

*L'OBS/N°2898 - 21/05/2020*

***Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux d'ici et d'ailleurs qui nous ont adressé leurs félicitations et leurs encouragements à poursuivre notre action au service de la population.***



*Les élus de retour à l'école*



## SOUS RESERVE : Agenda pour tous les goûts et toutes les envies...

- **4 et 5 juillet : Loto en plein air** – salle Aloyse Mura, 18h00 (Espérance)
- **13 juillet : Fête Nationale** – Monument aux Morts, 18h30 (Municipalité)
- **18 juillet : Porte ouverte et vente de livres à la bibliothèque** – 9 h à 12 h et 14 h à 16 h (Vivre à Moosch et bibliothécaires)
- **7 août : Don du Sang** – Salle Aloyse Mura, 15h30 à 19h30 (Donneurs de Sang)
- **15 août : Assomption, Procession vers la colline de la Vierge** – 17h00 (Paroisse)
- **15 août : Crémation du bûcher** – 20h00 (Conscrits)
- **29 août : Gartafascht** – Coutouly et Parc André Malraux, 18h00 (Vivre à Moosch)
- **6 septembre : Fête patronale** – Eglise et jardin du presbytère, 10h00 (Cercle Saint-Augustin et Chorale)
- **26 septembre : Journée Citoyenne** – ateliers municipaux, 8h00 (Municipalité et bénévoles)
- **27 septembre : Concert à l'église** – 17h00 (Chorale)



Un 8 mai « minimaliste », mais un 8 mai patriotique.